

DREAL Hauts-de-France

Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)
du 13 décembre 2017
Entrepôt FM France à Ressons-sur-Matz

Liste des participants en annexe.

L'ordre du jour pour cette CSS est le suivant :

1. Accueil / Tour de table
2. Introduction
3. Présentation du bilan 2016 par l'exploitant
4. Présentation des actions de l'inspection des installations classées depuis la dernière CSS
5. Questions / Réponses et commentaires

Préambule :

En liminaire, la DREAL demande à la mairie de Ressons-sur-Matz d'interroger l'ensemble des membres de la CSS sur leur disponibilité respective avant de fixer/modifier la prochaine date de réunion, de manière à ce que chacun puisse se rendre disponible. Afin d'aller dans ce sens, la mairie propose de reprendre contact en septembre 2018 avec l'ensemble des membres pour valider une date.

Présentation du bilan 2016 par l'exploitant

Le directeur effectue une présentation de l'entreprise :

- 211 collaborateurs sont employés sur le site (+ 40 employés en un an),
- 45000 Emplacements palette rack.

Un point sur l'agrandissement de la plate-forme est effectué :

- Cellule B 9 livrée en décembre 2017
- Cellule B2 et Cellule B6 livrées au printemps 2018

L'augmentation d'activité due à ces nouvelles cellules entraînera le recrutement de nouveaux employés en 2018 qui devrait mener à un effectif global de 250 personnes en CDI.

Le SDIS demande quand est prévue la construction des dernières cellules à venir (B3, B4 et B5). L'exploitant précise que cela dépendra de l'activité économique à venir. Au niveau de ces futures cellules, l'exploitant a fait une demande vers le préfet pour faire évoluer la configuration et le stockage de celles-ci afin de répondre aux besoins prévisibles du marché.

Au niveau des investissements liés à la sécurité/sûreté, le détail est le suivant :

- Formations des personnels (SEVESO, Transport marchandises dangereuses, équipiers de première intervention (intervention sur début d'incendie), sauveteur secouristes du travail, équipier d'intervention en situation d'urgence (intervention sur casse de matériels contenant des produits dangereux), sauvegarde grande hauteur) : 15000 € (9300 € pour l'année précédente).
- Contrôle des équipements de sécurité et analyses diverses (détection gaz, extincteurs, pompe de relevage, analyse d'eaux, analyse d'émulseur, sprinkler...) : 43000 € (35023 € pour l'année précédente).
- Sûreté : 190000 € (principalement sur le poste de garde).

Au niveau du bilan du système de gestion de la sécurité (SGS), un audit a été effectué par la direction QHSE de FM France concluant au fait que le système était efficace.

La revue de direction a été réalisée en avril 2017 et conclut au fait que le SGS est efficace et mature. 2

exercices d'évacuation ont eu lieu en 2016.

Le plan d'opération interne (POI) est en cours de mise à jour pour intégrer l'extension du site. Un exercice POI sera par la suite organisé avec les pompiers. La sous-préfecture demande si les membres de la CSS peuvent participer aux exercices POI, ce que confirme l'exploitant.

Aucun incident lié au SGS n'est à signaler en 2016.

Présentation des actions de l'inspection des installations classées

La DREAL évoque le traitement de la révision quinquennale de l'étude de dangers qui amènera à la proposition d'un nouvel arrêté de prescriptions complémentaires. Aucune évolution majeure n'est à relater. Cet arrêté intégrera également l'évolution des nouveaux produits stockés par FM France (stockage de briquet et stockage des liquides dangereux à plus de 5 m de hauteur (excepté les liquides inflammables)).

L'évolution entraînée par la construction des nouvelles cellules sera également intégrée à cet arrêté.

Commentaires :

Le SDIS évoque l'exercice PPI, qui devrait s'effectuer en 2018 (le dernier ayant eu lieu en 2013). Il demande que l'exercice PPI soit lié avec l'exercice POI. La Sous-Préfecture se rapprochera de la Préfecture (Bureau Sécurité Civile) pour faire en sorte que les dates coïncident.

La sous-préfecture de Compiègne demande à la DREAL ce qu'il convient de mettre ou non en publication : la DREAL précise que les présentations de chaque intervenant ne seront pas mis en ligne sur internet pour des raisons de confidentialité.

La prochaine date de la CSS a été fixée au 6 décembre 2018, 10h, sur le site de FM (comme évoqué en liminaire, la mairie de Ressons-sur-Matz contactera chacun des membres de la CSS en septembre 2018 pour confirmer cette date).

